

- Nettoyez et désinfectez toutes les pièces de la résidence, même celles non inondées, en commençant par l'étage le plus haut en lavant d'abord le plafond, puis les murs et en finissant par le plancher.

- Rincez, lavez et désinfectez tous les planchers. S'il y a un double plancher, il faut l'ouvrir afin de procéder au nettoyage. Attendez que tout soit bien sec et assurez-vous de l'absence de moisissures avant de refermer les cavités. Par contre, si le nettoyage n'est pas possible, le double plancher doit être enlevé, sinon des bactéries et des moisissures pourraient s'y développer.

- Rincez à grande eau et désinfectez le drain de plancher du sous-sol et la pompe de puisard avec de l'eau de Javel non diluée.

QUOI FAIRE AVEC LES ALIMENTS, LES PRODUITS DE TOILETTE ET LES MÉDICAMENTS ?

- Débarrassez-vous de tous les aliments ayant séjourné dans l'eau souillée, y compris ceux qui étaient dans le réfrigérateur ou le congélateur. Les aliments mis en conserve de façon commerciale et qui ne présentent aucun dommage ni gonflement, pourront être gardés. Les boîtes de conserve doivent alors être bien lavées, désinfectées et asséchées.

- Jetez toutes les conserves faites à la maison qui ont touché à l'eau d'inondation, ainsi que les aliments et les liquides qui sont dans des contenants dont le couvercle est vissé, comme les boissons gazeuses car il est impossible de désinfecter le joint d'étanchéité des pots et des bouteilles.

- Jetez tous produits de beauté, articles de toilette ou médicaments ayant été en contact avec les eaux d'inondation.

QUOI FAIRE AVEC LES VÊTEMENTS, LES MEUBLES ET AUTRES OBJETS ?

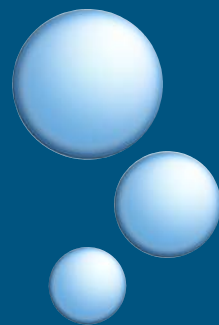
- Les vêtements souillés doivent être lavés, si possible avec de l'eau de Javel ou sinon faites-les nettoyer à sec.

- Jetez les objets poreux qui ont été mouillés (meuble rembourré, jouet en peluche, oreiller, coussin, matelas, sommier, couette, édredon, etc.).

- Avant de nettoyer les appareils électroménagers, assurez-vous d'avoir coupé le courant électrique.

- Remplacez, au besoin, filtres et isolants à l'intérieur des appareils de chauffage, des chauffe-eau, des réfrigérateurs et des congélateurs souillés. Notez qu'il est parfois plus avantageux de remplacer ces appareils.

- Nettoyez et désinfectez tous les objets d'usage domestique (ustensiles, assiettes, chaudrons, jouets d'enfants) ayant été en contact avec les eaux d'inondation avec une solution d'eau chaude additionnée d'eau de Javel (15 ml d'eau de Javel dans un litre d'eau). Ensuite, rincez et asséchez-les bien.



QUOI FAIRE EN CAS DE PROBLÈME DE SANTÉ ?

- En cas de doute ou si vous, ou des membres de votre famille, développez un ou plusieurs des symptômes suivants : vomissements, diarrhée, fièvre ou malaises inhabituels, communiquez avec votre médecin ou le service Info-Santé CLSC. (450) 835-4706

- Par ailleurs, si vous éprouvez des difficultés à faire face à la situation et que vous ressentez le besoin d'avoir une aide et un soutien particulier, adressez-vous au CLSC de votre quartier.

- CLSC/CHSLD d'Autray (Berthierville)
836-7011

- CLSC JOLIETTE (Joliette)
755-2111

- Carrefour de la santé et des services sociaux de Matawinie (Saint-Théodore-de-Chertsey)
882-2488

- CLSC Lamater (Terrebonne)
471-2881

- CLSC/CHSLD Meilleur (Le Gardeur)
654-9012

- CLSC/CHSLD Montcalm (Saint-Esprit)
839-3676



POUR EN SAVOIR PLUS

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)

1 800 668-2642 ou site Web :

<http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/index.cfm>

- Après une inondation, liste des vérifications pour le propriétaire-occupant, 1996-2003

- Combattre la moisissure – Guide pour les propriétaires-occupants, 1996-2003

- Avant de réintégrer votre domicile, 1996-2003

- Premiers travaux de nettoyage, 1996-2003

- Nettoyer sa maison après une inondation, 1994

- Élimination de la moisissure dans les maisons, 1993

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Site Web :

<http://ftp.msss.gouv.qc.ca/publications>

- Les moisissures à la maison : faites-leur la vie dure ! Une question de santé, 2002

Direction de la santé publique de la Montérégie

Site Web :

<http://www.rrsss16.gouv.qc.ca>

Section Publications

- Les inondations : contamination des eaux par de l'huile à chauffage, 1998

Centre antipoison du Québec

1 800 463-5060

Service téléphonique, 24 h / 7 jours

Ministère de l'Environnement

1 800 561-1616

EN CAS D'INONDATION

Des conseils pour nettoyer votre résidence et pour protéger votre santé



Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux

Québec
Lanaudière



Lors d'une inondation, les risques pour la santé sont surtout reliés à la contamination de l'eau potable, à l'utilisation des pompes et à l'infiltration de l'eau souillée dans la résidence. Afin d'éviter des problèmes dus à la présence de bactéries, de moisissures et d'autres contaminants (dont le monoxyde de carbone), la Direction de santé publique de Lanaudière propose une série de mesures efficaces et à la portée de tous.

LA CONTAMINATION DE L'EAU

En cas de contamination microbiologique de l'eau

Faites bouillir vivement l'eau pendant au moins une (1) minute avant de la consommer ou prenez de l'eau embouteillée, autant pour la préparation des aliments et des breuvages que pour le brossage des dents.

Vous êtes reliés à l'aqueduc municipal

Vérifiez si la municipalité a confirmé que l'eau était potable. Sinon, suivez les recommandations qu'elle vous indiquera avant de la consommer.

Vous avez un puits privé

L'eau d'un puits privé situé dans une zone inondée doit être considérée comme impropre à la consommation. Lorsque les eaux d'inondation se sont retirées, vous devez attendre au moins dix jours avant de procéder à la désinfection et à l'analyse de l'eau du puits, en suivant la procédure établie par le ministère de l'Environnement.

Vous avez dû quitter votre maison

Assurez-vous de faire couler l'eau de tous les robinets pendant au moins 5 minutes pour éliminer l'eau stagnante dans la tuyauterie.

LES PRÉCAUTIONS DANS L'UTILISATION DES POMPES

- Une mauvaise utilisation d'un moteur à combustion (pompe ou génératrice) peut causer un incendie et plus particulièrement des risques à la santé, tels que l'intoxication au monoxyde de carbone (CO). Le CO est inodore et incolore, donc non détectable sans appareil de mesure.

Les précautions suivantes sont fortement recommandées :

- ces appareils doivent toujours être utilisés à l'extérieur de la maison ;
- s'assurer que les gaz de combustion ne retournent pas dans la maison par une fenêtre ou une autre ouverture.
- Certains symptômes peuvent être reliés à une intoxication, tels que mal de tête, nausées, vomissements, fatigue, étourdissements, somnolence, diminution des réflexes. Une exposition très importante peut conduire au décès.
- Si vous ressentez un malaise ou au moindre doute de présence de CO, évacuez immédiatement les lieux et ne les réintégrez pas avant d'avoir reçu l'avis d'un expert (ex. pompiers). Faites appel au service d'urgence 911 ou contactez le Centre antipoison du Québec.

LES PRÉCAUTIONS RELATIVES À CERTAINS APPAREILS DE CHAUFFAGE

- Si vous chauffez à l'huile ou au gaz, ne fumez pas près des endroits inondés car il peut y avoir des risques d'explosion. Assurez-vous de bien ventiler la maison.
- Dès que possible, vérifiez l'état de votre réservoir. S'il est endommagé, colmatez la fuite et faites appel à un professionnel qualifié.
- En cas de contamination des eaux d'inondation par l'huile :

- si la quantité d'huile est importante, faites rapidement appel à une firme qualifiée et spécialisée dans ce type de sinistre pour évaluer les dommages et procéder au nettoyage ;

- si la quantité d'huile est peu importante, contactez le ministère de l'Environnement pour savoir comment disposer de l'huile et du matériel ayant servi au nettoyage ;

- avant de procéder au nettoyage et à la désinfection de la maison, assurez-vous qu'il ne reste pas d'huile.



PRÉVENIR L'APPARITION DES MOISSURES

Il est important de nettoyer, désinfecter et assécher tout dégât d'eau le plus rapidement possible (préférentiellement dans les 24 heures), pour prévenir l'apparition des moisissures et éviter une contamination plus grave de la maison dans les semaines qui suivront.

- Il est préférable de ne pas habiter votre résidence s'il y a de l'eau stagnante au sous-sol.
- Si l'eau a stagné pendant plusieurs jours, prenez des précautions particulières (ex : gants, masque protecteur adéquat et verres de sécurité) en ouvrant les murs pour vérifier la présence possible de moisissures.
- Vérifiez les murs et les plafonds jusqu'à 50 centimètres (20 pouces) au-dessus du niveau atteint par l'eau. Enlevez les plinthes pour laisser s'écouler l'eau infiltrée derrière les murs. Ouvrez ceux qui ont été trempés. Enlevez l'isolant et les matériaux poreux des murs et remplacez-les. Les autres matériaux doivent être nettoyés et bien asséchés. Assurez-vous de l'absence de moisissures avant de refermer les cavités.
- N'oubliez pas que toutes les pièces de la maison doivent être nettoyées et désinfectées.

Les problèmes de santé qui se manifestent le plus souvent chez les personnes exposées aux moisissures sont les suivants : irritation des yeux, du nez et de la gorge, écoulement nasal, congestion des sinus, symptômes s'apparentant à des rhumes à répétition, augmentation de la fréquence et de la gravité des crises d'asthme. Toutefois, la présence de ces symptômes chez un occupant ne signifie pas nécessairement qu'ils sont causés par des moisissures.

LE NETTOYAGE APRÈS L'INONDATION

Voici certaines précautions à prendre lorsque vous êtes en contact avec des objets ou des surfaces mouillés par l'eau de l'inondation :

- Ouvrez les fenêtres et les portes afin de bien ventiler les pièces lors du nettoyage. Par la suite, aérez et déshumidifiez l'habitation pour ramener le taux d'humidité à la normale. En hiver, ce taux devrait se situer entre 40 % et 50 %.
- Portez des bottes et des gants de caoutchouc en tout temps pour éviter tout contact avec l'eau et les objets mouillés, car les risques d'infection sont grands. Utilisez un masque protecteur adéquat et des verres de sécurité même si les surfaces sont sèches, elles peuvent être encore contaminées.
- Ne laissez pas les enfants jouer près des lieux inondés.
- Ne mangez pas près des endroits inondés car il peut y avoir des risques de contamination.
- Ne portez pas vos mains ou vos gants au visage ou dans la bouche après avoir manipulé les objets à nettoyer. Après avoir enlevé vos gants, vous devez bien laver vos mains avec de l'eau et du savon, particulièrement avant de manger.

LE NETTOYAGE DES MURS ET DES PLANCHERS

Pour s'assurer d'une bonne désinfection des pièces et des objets de votre résidence, il est recommandé d'employer les méthodes suivantes :

- Utilisez des pompes, des seaux, des pelles, des aspirateurs commerciaux et même des éponges pour enlever l'eau.
- Avant de retirer une grande quantité d'eau au sous-sol, versez deux litres d'eau de Javel à l'eau stagnante afin de ralentir le développement ultérieur des micro-organismes. S'il y a présence de boue, il est nécessaire de rincer à plusieurs reprises avec le boyau d'arrosage avant de procéder au lavage et à la désinfection. S'il s'agit d'un plancher en terre battue, il faut retirer les premières couches de boue.
- Tous les endroits qui ont été en contact avec les eaux d'inondation doivent être rincés, lavés à l'eau savonneuse (liquide à vaisselle ou détersifs à lessive) et désinfectés par la suite avec une partie d'eau de Javel 5 %, diluée dans 3 parties d'eau. Laissez agir pendant 15 minutes et asséchez rapidement. Enlevez et jetez tous les matériaux mouillés (tapis, sous-tapis, moquette, isolant, panneau de gypse).
- Si vous utilisez d'autres produits nettoyants domestiques, suivez attentivement les directives d'utilisation du fabricant. Ne mélangez surtout pas les produits entre eux puisqu'ils pourraient produire des vapeurs toxiques.

